



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 18/10/2024 – 20h00

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

#### Date de convocation

11/10/2024

#### Date d'affichage en ligne

21/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

**Étaient présents (8)** : M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Marie GUILLAUMON, M. Hubert CARPENTIER, MME Nathalie LODATO, MME Catherine WITASSE

#### **Avaient donné pouvoir (4)** :

M. Philippe PIERART donne pouvoir à M. Jacques DOMAS

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à MME Catherine WITASSE

MME Joselyne GILLERON donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

M. Cédric DERET donne pouvoir à M. Benoit CARION

**Absents excusés (3)** : MME Brigitte DECAUX, Christel GRATTEPANCHE, M. Louis LEBRIEZ

#### **Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal**

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

#### Numéro interne de l'acte : DCM 2024/7/2

Thème : commande\_publique / Marchés publics

#### OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRESBYTERE – MAITRISE D'ŒUVRE – PROGRAMME ET ENVELOPPE PREVISIONNELLE

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme arrêté du projet afin de proposer une vision globale à un Maître d'œuvre.

L'opération porte sur la réhabilitation du jardin du presbytère, comprenant l'aménagement d'espace paysager, la création d'une terrasse et l'aménagement d'un escalier et d'un élévateur PMR afin d'accéder à la salle du presbytère.

- Adresse : 44 rue de Solesmes – 59213 Vendégies-sur-Ecaillon
- Parcelle(s) : n° A 1121 / A 1123 / A 2964 / A 1124 / A 1134

La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 61 000,00 € HT en date de valeur de 10/2024.

Le démarrage de la mission du maître d'œuvre est prévu en 02/2025.

Le marché est composé d'une mission de base en réhabilitation et d'une mission complémentaire :

- Eléments de la mission de base :
  - DIA : Etudes de diagnostics
  - APS : avant-projet sommaire
  - APD : avant-projet définitif
  - PRO : projet
  - AMT : assistance à la passation du marché de travaux
  - EXE + VISA : études d'exécution + visa
  - DET : direction de l'exécution des travaux
  - AOR : assistance lors des opérations de réception
- Élément de mission complémentaire :
  - OPC : ordonnancement, pilotage et coordination du chantier

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Vendegies-sur-Ecaillon**  
**OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRESBYTERE**  
**PROGRAMME ET ENVELOPPE PREVISIONNELLE**

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le

ID : 059-215906082-20241018-DCM202417\_2-DE

*Le conseil municipal, à la majorité (0 CONTRE / 2 ABSTENIONS / 10 POUR) :*

- *Décide le principe de réalisation de cette opération ;*
- *Approuve le programme de réhabilitation ;*
- *Autorise le maire ou son représentant à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée et à signer le marché à intervenir ;*
  - *Autorise le maire à solliciter des co-financements le cas échéant ;*
- *Autorise le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération ;*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance  
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,  
Jean FAURE